

1 - Excavation des terres

Selon le rapport de la société ANTEA, les terres sont excavées à la pelle mécanique. Cette excavation est poursuivie en profondeur et latéralement jusqu'à ce que les terrains des parois de la fouille satisfassent aux critères de dépollution (fond de la décharge, mise à nu du sol sain, limons ou marno-calcaires)

PARAMETRES	TENEUR MAXIMALE
PCB AROCHLOR 1016 AROCHLOR 1254	< VCI USAGE NON SENSIBLE ¹
CYANURES LIBRES	< VCI USAGE NON SENSIBLE
BENZO(A) ANTHRACENE BENZO(K) FLUORANTHENE CHRYSENE BENZO(A)PYRENE INDEO(1,2,3-c,d)PYRENE NAPHTALENE	< VCI USAGE NON SENSIBLE
HYDROCARBURES TOTAUX	< 2 500 mg/kg
PID	20 ppm
METAUX LOURDS	< Seuils de lixiviation Classe V de la circulaire n°94-IV du 09 mai 1994

¹ Valeur de constat d'impact en référence au guide BRGM version 2000 et son annexe 5 mise à jour le 14 Septembre 2001

2 - Tri des matériaux excavés

Le tri s'effectue en 2 phases :

1 - tri à l'excavation des éléments de grandes dimensions (encombrants ménagers, blocs, poteaux...)

2 - tri de la fraction restante. Ce tri est réalisé à l'aide d'un crible mobile de grande capacité.

Les éléments qui présentent de mauvaises caractéristiques géotechniques mais aucun risque environnemental sont mis en remblais dans des conditions ne nuisant pas aux caractéristiques techniques de la plate-forme (mise en remblai sous la base de la couche à effet d'enclume "hérissson")

Performances de l'installation de tri :

- Obtention d'un matériau 0/50 mm
- Obtention d'un matériau >200/400 mm ("hérissson")
- Séparation des gros éléments (ferrailles, bois, ...)
- Cadence nominale moyenne : 2500 mètres cubes / jour pour le réemploi en remblais techniques

Les éléments impropres à une réutilisation (bois, plastiques...), sont évacués en filière appropriée.

3 - Traitement des terrains pollués

Les hydrocarbures sont dégradés par oxydation à la chaux. Cette technique a par ailleurs un effet stabilisateur sur les matériaux traités.

Les matériaux sont intimement mélangés au réactif par malaxage.

A l'issue de ce malaxage, les matériaux traités sont stockés sur des zones de maturation étanches le temps nécessaire à la réaction (de 24 à 48H)

Les matériaux sont ensuite repris, échantillonnés et disposés sur une aire de stockage provisoire dans l'attente des résultats des analyses.

Si les analyses confirment que les matériaux sont conformes aux critères de dépollution, ils sont stockés conformément au point 2.

Les zones où les matériaux sont fortement pollués sont traitées avec le procédé breveté Terrastrup (environ 2000 tonnes sont concernées).



4 - Confinement

Le site est destiné à être majoritairement recouvert de voiries et de bâtiments, reposant sur une plate-forme reconstruite de plus de 1 m d'épaisseur. Le principe du confinement des matériaux traités consiste à les disposer dans une ou plusieurs zones où ils n'auront aucun impact sur l'environnement.

5 - Traitement en filière extérieure

Certains matériaux sont traités en filière extérieure :

- **Avant traitement**, les matériaux pour lesquels nous estimons que le traitement sur site ne permet pas d'atteindre les objectifs de dépollution.
- **Après traitement**, les matériaux pour lesquels le traitement n'a pas permis d'atteindre les objectifs.

Ce traitement s'effectue suivant les dispositions définies par l'arrêté du 4 janvier 1985.

Le transport des terres vers ces installations s'effectue suivant les dispositions définies par le décret du 4 juillet 1998. Les matériaux sont transportés dans des bennes étanches bâchées.

6 - Analyses de contrôle

Les analyses sont réalisées par le maître d'oeuvre, suivant les types et les fréquences conformes à l'arrêté ICPE.

7 - Construction des bâtiments

Après dépollution, les matériaux sont mis en place pour la constitution de voiries et de platesformes.

Brézillon Sols-Environnement s'occupera également de la réalisation :

- de réseaux d'assainissement,
- de parkings avec les voies de circulation,
- d'espaces verts,
- d'éclairage.

Le Bâtiment sera réalisé par Brézillon Génie-Civil-Industriel conformément au projet initial.

